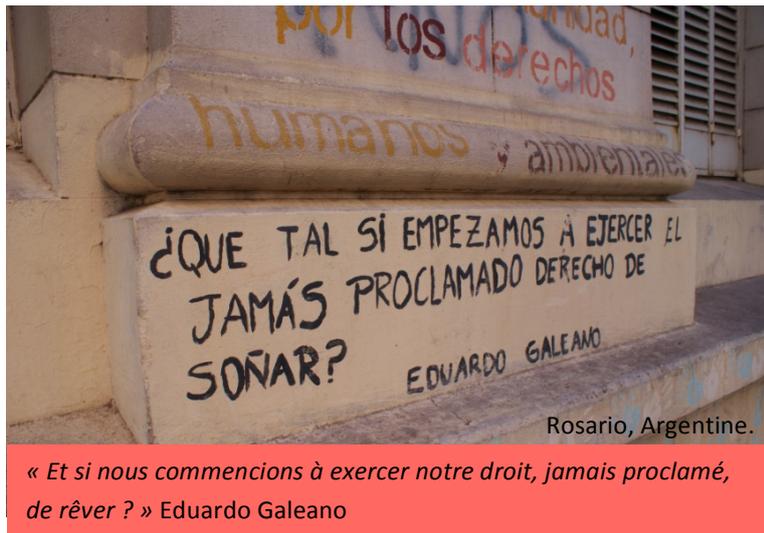


# Déclaration Universelle du Droit au Rêve



*Chaque personne et communauté humaine est capable de générer sa propre vision du futur et détient les ressources essentielles pour la réaliser.*

Pour mobiliser ces ressources nous changeons notre regard sur nous-mêmes et sur les autres:

- Conscients de la bonté fondamentale de tout être humain, nous surmontons nos peurs et combattons nos préjugés à la base de l'exclusion.
- Nous ne recherchons ni saints, ni pécheurs, mais apprécions le bien, le beau et le bon dans chaque personne
- Entre l'argent et la personne, nous choisissons la personne
- Nous cultivons nos relations de manière à ce que chacun développe et fasse usage de tout son potentiel
- Nous bâtissons sur notre expérience et faisons régulièrement le point de nos actions pour les adapter
- Nous recherchons activement les connaissances qui accroissent notre autonomie
- Nous créons l'espace qui permet l'écoute de soi et des autres
- Nous mobilisons nos propres énergies et les partageons
- Nous organisons nos pouvoirs pour servir notre vision et définissons nos propres critères de progrès.

*C'est pourquoi **nous**, habitants passagers de la planète terre, **déclarons**, en union tant avec nos ancêtres qu'avec nos descendants, **notre droit à formuler notre vision commune pour l'avenir et à agir pour la réaliser.***

Cette déclaration est un texte vivant, appartenant à ses souscripteurs. Il nous sert de point de ralliement pour nous encourager à agir ensemble, et pour faire émerger de nos expériences diverses des principes communs pour l'action.

*Nous ne revendiquons rien pour exercer notre droit au rêve. Nous nous unissons pour créer notre vision commune dans l'ensemble de nos espaces de vie, quartiers, villages, associations, lieux de travail, de culte et de loisir.*

[www.questcequinousrendhumains.com](http://www.questcequinousrendhumains.com)